



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE GISY LES NOBLES

Séance du jeudi 21 mai 2026

2026-38

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 13

Absent (s) : 2

Nombre de

suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre :

Abstentions :

Date de convocation

13/05/2026

Date d'affichage

18/05/2026

L'an 2026 le vingt et un mai à vingt heures et trente minutes se sont réunis à la mairie de Gisy-Les-Nobles les membres du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Patrick BABOUHOT, maire de la commune de Gisy Les Nobles.

Étaient présents : BABOUHOT Patrick, BAPTISTE Céline, DUMAIRE Chantal, FERRIERE Stéphanie, FINELLI Alexandre, FLEURY Aliète, JIMENEZ Raphaël, LECLERCQ Jérémy, MOROUS Christian, NICOLAU Sylvie, SATIN Sébastien, VIARD Benjamin, WEISS Tony.

Absents excusés ayant donné pouvoir : CARQUIN Frédérique à BABOUHOT Patrick, SUTORIUS Sandra à BAPTISTE Céline

Secrétaire de séance : MOROUS Christian

OBJET : Demande de subvention au titre des amendes de police -Trottoirs

Monsieur le Maire expose que, dans le cadre du projet global d'aménagement, de sécurisation et de réfection de la traversée d'agglomération de Gisy Les Nobles proposé par l'ATD (Agence Technique Départementale), et plus particulièrement les opérations liées à la sécurité routière, il est nécessaire de délibérer pour solliciter les subventions correspondantes :

- « Reprise de trottoir existant côté PAIR, y compris élargissement sur un tronçon pour mise aux normes PMR (priorité 7 & opération de remplacement ou de renouvellement) » Grande rue (RD 323 & RD 25) **129 350.00 euros HT**,
- « Reprise de trottoir existant côté IMPAIR (priorité n°7 & opération de remplacement ou de renouvellement) » Grande rue (RD 323 & RD 25) **119 875.00 euros HT**.

Monsieur le Maire présente les notes descriptives, les détails estimatifs et les plans de financement afférents à la présente décision.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **accepte** les dossiers descriptifs et les détails estimatifs présentés pour le projet global d'aménagement, de sécurisation et de réfection de la traversée d'agglomération de Gisy Les Nobles,
- **adopte** le plan de financement annexé à la présente délibération,
- **sollicite** les subventions au titre des amendes de police,
- **autorise** le Maire à signer toutes les formalités se rapportant à la présente décision.

Fait à Gisy Les Nobles

Le secrétaire

Christian MOROUS

Le Maire

Patrick BABOUHOT

